



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 31/05/11

Reçu en Préfecture le : 08/06/11
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 mai 2011
D-2011/272

Aujourd'hui 30 mai 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 17h20 à 18h00 M.Hugues MARTIN)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *M. Michel DUCHENE (présent jusqu'à 17h30), Mme Chantal BOURRAGUE (présente jusqu'à 17h50), Mme Sylvie CAZES (présente jusqu'à 17h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 17h55), Mr Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 17h30)*

Excusés :

Monsieur Anne-Marie CAZALET, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

Direction Générale des Affaires Culturelles - Attribution de subventions - Autorisation

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2011, vous avez autorisé M. le Maire à réserver une enveloppe financière destinée à permettre de soutenir financièrement diverses associations.

Dans le prolongement des premières attributions autorisées par notre Conseil Municipal à l'occasion de ses séances des 20 décembre et 28 février derniers, au titre du volet «Développement et Action Artistique», je vous propose d'affecter, sur le montant de cette enveloppe, la somme de 93 000 euros, qui pourrait être ainsi répartie :

- Ass. H2Nous : 4 000 euros (aide à la création de deux spectacles intitulés «prochain passage» et «par le bout du nez»)
- Ass. Compagnie Gestuelle : 4 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «la part de l'autre»)
- Ass. Paul les Oiseaux : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «chambre d'hôtel»)
- Ass. Théâtre du Chapeau : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «à moi !»)
- Ass. Théâtre Job : 3 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «Dom Juan»)
- Ass. Collectif Crypsum : 3 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «Outsider»)
- Ass. Compagnie du Réfectoire : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «demain si tout va bien»)
- Ass. Smart Cie : 5 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «Ay-roop»)
- Ass. Compagnie Travaux Publics : 5 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «tout doit disparaître»)
- Ass. Arts de la Parole Interculturelle : 3 000 euros (aide à la création dans le cadre du 20ème anniversaire du festival «Chahuts»)
- Ass. ADMAA : 9 000 euros (aide à la 2nde édition du festival «Relache», consacré à la création musicale émergente)
- Ass. Whipit : 3 000 euros (aide à la création d'œuvres musicales et graphiques dans le cadre du projet «stéréovisio»)
- Ass. Bordeaux Chanson : 3 000 euros (aide au projet de création musicale croisée «la partie à trois»)
- Ass. Renaissance de l'Orgue à Bordeaux : 4 000 euros (aide à la création du concert d'inauguration de l'orgue de Saint Michel)
- Ass. Jin Prod : 1 000 euros (aide à la création d'œuvres musicales dans le cadre du «Congo Square Festival»)
- Ass. Groupe Vocal Arpège : 2 000 euros (aide à la création de la «Passion selon Saint Mathieu» de J.S. Bach)
- Ass. Amalaya Music : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «el canto vivo» consacré à F.G. Lorca)
- Ass. Happen : 1 000 euros (aide à la création de performances musicales et visuelles dans le cadre de la soirée «Happening»)
- Ass. Compagnie Bougrellas : 3 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé «les cantonniers»)
- Ass. La Boulangerie : 2 000 euros (aide à la création du projet photographique intitulé «d'habitude», situé sur le quartier Carle Vernet)
- Ass. Itinéraire des Photographes Voyageurs : 5 000 euros (aide à la création pour la 20ème édition de la manifestation «itinéraires des photographes voyageurs»)

- Ass. PMU : 2 000 euros (aide à la création d'un projet photographique croisé entre 4 artistes bordelais, dans le cadre d'une exposition présentée au CCAS de Bordeaux)
- Ass. Groupe Passerelle : 2 000 euros (aide à la création la 3ème édition de la manifestation «Opline»)
- Ass. Monoquini : 5 000 euros (aide à la création d'une exposition monographique de l'artiste bordelais Simon Girault Têtevide)
- Ass. LVDA : 2 000 euros (aide à la mise en place de l'exposition consacrée au projet architectural et artistique des « vivres de l'art » présenté à la Maison 308)
- Ass. N'a qu'un Œil : 5 000 euros (aide au projet « mangez vos maîtres », cycle de créations artistiques pluridisciplinaires autour de l'écrit)
- Ass. Permanences de la Littérature : 5 000 euros (aide à la création d'une production dans le cadre du festival « Ritournelles »)
- Ass. Pétronille : 2 000 euros (aide à la création de parcours de découverte du patrimoine, intitulés « l'ordinaire du patrimoine »)
- Ass. Maieutique Théâtre : 2 000 euros (aide à la création du spectacle présenté dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine au Palais Gallien)

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Mr le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2011, rubrique 30 – nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU